



19 janvier 2022

Dre Theresa Tam
Administratrice en chef de la santé publique du Canada
Agence de la santé publique du Canada

Objet: Test de dépistage à l'arrivée au Canada

Au nom de l'Association du transport aérien international (IATA) et de ses 290 compagnies aériennes membres, je vous écris pour exprimer le maintien de notre forte opposition envers l'exigence pour tous les passagers arrivant au Canada d'être testés pour la Covid-19 et de devoir s'isoler jusqu'à la réception de leurs résultats de test de dépistage. Cette mesure ne peut ni être justifiée d'un point de vue scientifique, ni d'un point de vue de politique publique, sachant les réalités actuelles de la pandémie et les restrictions déjà mises en place par le Gouvernement canadien.

Le test moléculaire de dépistage préalable à l'entrée au Canada et d'autres procédures sont déjà imposés par le Gouvernement canadien afin d'empêcher l'importation de la Covid-19. Il a été démontré que le voyage par voie aérienne est sécuritaire selon l'OMS et les grands spécialistes de la santé, et qu'il ne représente pas un risque de propagation de la maladie.

Les données les plus récentes publiées par le Gouvernement du Canada confirment que le taux de positivité concernant les 1,2 millions de passagers entièrement vaccinés qui sont arrivés par voie aérienne entre le 28 novembre et le 25 décembre 2021 équivaut à 1,08%. Aujourd'hui, le Canada compte approximativement 2,82 millions de cas Covid-19 enregistrés, la vaste majorité d'entre eux résultant de la propagation du variant Omicron. Clairement, le test de dépistage à l'arrivée ne peut pas être justifié comme moyen de contrôle contre la propagation du virus, quand celui-ci est déjà bien établi au sein du pays.

L'exigence de test de dépistage à l'arrivée est une barrière importante au voyage vers le Canada, puisqu'il impose aux passagers de rester chez eux ou à l'hôtel pendant qu'ils attendent leurs résultats de test. Les retards dans l'envoi des résultats aux passagers arrivant au Canada, qui ont été largement communiqués, augmentent uniquement la probabilité que les passagers éviteront de voyager vers le Canada, pour une circonstance autre qu'exceptionnelle.

La reprise de l'industrie du transport aérien est critique pour reconstruire un Canada meilleur. Nuire à cette reprise pour arrêter la propagation du virus, qui est déjà présent au niveau de 20 à 40% de la population, ne fait aucun sens et doit être éliminé immédiatement. Alternativement, toute exigence en matière de test de dépistage à l'arrivée au Canada devrait faire l'objet de l'utilisation de tests de détection rapide des antigènes, plutôt que de tests moléculaires de dépistage qui sont plus chers et plus longs dans la communication des résultats.

Merci de l'attention que vous portez à cette demande.

Sincères salutations,

Douglas Lavin

Association du transport aérien international